

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

SYNTHESE DES GROUPES DE TRAVAIL

L'ACCOMPAGNEMENT DES PARCOURS

Rappel de l'objectif

Permettre à tous les publics d'accéder à un service d'AIOF quelque soit leur statut et quel que soit le lieu d'habitation qui soit pertinent et non redondant.

Participants

- Nicole FADDA : *Rectorat Nice*
- Michel RICHARD: *Rectorat Aix-Marseille*
- Joëlle IRIBARNEGARAY : *DAFCO Aix-Marseille*
- Jocelyne GONDE: *AFPA / CROP*
- Pierre LORENT: *ORM*
- Alex IMBERT: *DR ANPE*
- Emmanuel GUICHARD : *ARDML*
- Dominique DAVY: *ARDML*
- Latif: DEHY : *UROF PACA*
- Farid AMEDE: *UROF PACA*
- Anne CHARTIER : *Association des PLIE, PLIE Grand Avignon*
- Régis GUILLEMETTE : *CARIF Espace Compétences*
- Jean-Philippe KUNEGEL: *FSU PACA*
- Antoine DONGRADI : *Conseil régional*
- Martine YOBE: *Conseil Régional*

Éléments de synthèse

La troisième réunion du groupe a démarré sur une mise à plat du contexte très complexe actuellement du secteur de l'AIOF avec l'évolution de l'orientation à l'AFPA, la situation des missions locales au regard de l'opérateur unique, le rapport du HCE sur l'orientation à l'Education nationale et l'éventualité du SSIEG au sein de la Région.

Cette discussion a permis de poser quelques postulats de base :

- L'orientation professionnelle n'a pas de cadre unique de référence et il existe des différences importantes dans sa mise en œuvre : « de diriger vers » à « accompagner tout au long d'un parcours ».
- Comment définir la place de l'orientation et l'accompagnement des parcours au sein d'un SSIEG.
- Le partenariat avec l'opérateur unique est indispensable pour mettre en place un service d'orientation tout public mais aujourd'hui le paysage est encore incertain sur les futurs partenariats.
- La notion de Parcours et ses différentes étapes peut être un point de départ pour appréhender les positions de tous les acteurs et leur représentation de l'orientation et des besoins des publics.
- Il est nécessaire de mettre en place une organisation de ces différents acteurs à un niveau régional (réseau ?) et à un niveau territorial en prenant en compte les partenariats existants pour une meilleure cohérence et surtout pour un service plus lisible aux bénéficiaires.
- La question d'une clause de partenariat obligatoire dans les conventions de la Région avec les acteurs intervenant sur ce champ.
- La mise en place d'un diagnostic sur l'accompagnement des parcours et des acteurs au sein des COTEFE.
- La prescription a un rôle important dans l'accompagnement et le suivi des parcours.

Tous ces éléments posent un certain nombre de principes qui ont été le fil du rouge du groupe depuis son départ.

L'orientation et l'accompagnement des parcours sont des notions indispensables, à la lumière des expériences des différents participants, toutefois la complexité perdue à travers les consultations.

Il peut être utile de reprendre les objectifs de départ : *Permettre à tous les publics d'accéder à un service d'AIOP quelque soit leur statut et quel que soit le lieu d'habitation qui soit pertinent et non redondant.*

Pour cela tout au long des trois groupes des idées ont été avancées qui pourraient structurer la concertation à venir.

On peut repérer deux niveaux de structuration et de réflexion :

- **Un niveau stratégique** qui proposerait un « schéma régional de l'AIOP » qui permettrait de définir les rôles et les enjeux de chaque participant et des modalités minimales de collaboration avec des « chartes » comme celle de la, prescription, de l'information sur les métiers et son appropriation par les différents publics et acteurs, de l'accompagnement. Un réseau de circulation de l'information et de collaboration pourrait être proposé Ce niveau serait décliné sur les territoires après un diagnostic des forces en présence et des collaborations existantes permettant l'essaimage des pratiques. Des pistes de repérage ont été abordées comme la place dans le parcours : Premier accueil, suivi du parcours, intervention sur un champ précis

comme la mobilité professionnelle ou l'accès à la formation, prescription, validation des étapes et ou de la sortie, réorientation...

- **Un niveau qui porterait plus sur les pratiques et les contenus** permettant de préciser les rôles et les interventions de chacun, au regard des cadres de chaque acteur pouvant intervenir auprès des publics, dans une dynamique d'Orientation tout au long de la vie.

Cet aspect bien présent lors du premier groupe avait permis d'esquisser des axes à travailler comme les modalités de collaboration basées sur la reconnaissance de la place, des pratiques et des outils de chacun. Si réseau il y a ce réseau devra définir les objectifs et quels rôles pour chacun... ?